

y régnaient ayant menacé de provoquer une épidémie, il nous a fallu prendre des précautions pour y échapper. Nous dépensons, cette année, \$17,500 pour améliorer ces conditions. A Wainwright nous avons dû prendre soin d'un plus grand nombre de bisons que l'étendue clôturée n'en pouvait contenir. Le troupeau a augmenté à tel point qu'il comprend, aujourd'hui, environ 7,000 têtes. L'étendue clôturée ne peut en contenir que 5,000,—je devrais plutôt dire 3,000.—Nous sommes obligés de réduire le troupeau, et comme le soin des bisons est difficile il nous faudra consacrer \$13,000 à la construction d'un abattoir où nous devons en abattre un certain nombre. J'ai dit, l'autre soir, que nous étions à considérer s'il serait à propos de mettre quelques-uns des plus jeunes animaux en liberté dans le nord avec le troupeau d'environ 2,000 têtes qui est allé dans cette région et est établi au nord de la rivière Hay, le long du fleuve Mackenzie. Par malheur, nous avons découvert que la tuberculose règne parmi notre troupeau, et nous nous demandons s'il conviendrait de mêler les animaux des parcs à ceux de la prairie, qui, eux, ne sont pas contaminés. Nous demandons ce montant pour cette fin-là. Nous sommes aussi à étudier s'il y aurait lieu de clôturer une plus grande étendue du parc Lamont pour garder les animaux qui y sont, y compris un petit troupeau de bisons qui y a été laissé et qui est le premier qu'on ait formé dans le pays, je crois. Ce troupeau ayant beaucoup augmenté, nous avons besoin, pour cette raison, d'une plus grande étendue de territoire qui va coûter \$24,000. Cela constitue toute ou presque toute l'augmentation. Dans d'autres circonstances on pourrait peut-être inscrire cette augmentation au chapitre des dépenses imputables sur le capital, mais d'année en année, quelles que fussent les dépenses, les crédits relatifs aux parcs ont été inscrits au compte du revenu et absorbés dans l'année où les travaux ont été entrepris, ce qui a pour avantage de ne pas accumuler de charges imputables sur le capital.

Le très hon. M. MEIGHEN: L'honorable ministre va-t-il utiliser la chute d'eau pour obtenir l'éclairage électrique.

L'hon. M. STEWART: La Calgary Power Company ayant demandé à augmenter la réserve d'eau du lac Minnewanka, il fut stipulé, dans la convention intervenue avec elle à ce sujet, que le Gouvernement pourrait se servir de l'eau dont il aurait besoin pour se procurer de l'éclairage électrique. Nous nous prévalons de cette condition.

Le très hon. M. MEIGHEN: Je n'y ai aucune objection. J'avais pensé que nous n'aurions pas eu raison d'utiliser cette eau et de

[L'hon. M. Stewart.]

“défendre” en même temps “au public de s'en servir”.

M. FORKE: Je pense que le chef de l'opposition fait erreur. Je ne crois pas qu'il ait jamais été déclaré, dans cette Chambre du moins, que personne ne pourrait se servir de cette eau-là.

Le très hon. M. MEIGHEN: Je n'ai pas dit qu'aucun membre de la députation avait tenu ce propos; j'ai seulement mentionné la source d'où provenait ce dire.

M. LEWIS: Le crédit relatif aux parcs nationaux est augmenté, et probablement à bon droit. L'honorable ministre a fourni un couple de raisons de cette augmentation, il a dit que nous devrions réserver tous les lieux historiques pour deux motifs: d'abord pour induire les touristes de l'étranger à venir visiter les endroits pittoresques du Canada, puis, parce que ces sites et ces parcs constituent le jardin d'agrément du Canada. Voilà un point auquel je veux m'attaquer. Quels sont ceux qui peuvent les considérer comme le grand jardin national? Ces parcs étant pour ainsi dire tous situés dans une seule région du Canada, il est des milliers de Canadiens qui sont incapables de s'y rendre. Les habitants de la Saskatchewan, par exemple, en sont incapables; cependant ils contribuent au paiement des frais qui résultent de cette source. Comme on est à dépenser beaucoup d'argent par rapport à un seul endroit pour ainsi dire, afin d'induire les touristes des Etats-Unis à s'y rendre par la grande route nationale qui a coûté si cher, il me semble qu'on devrait établir des parcs nationaux dans les autres provinces afin que toute la population canadienne fût en état de jouir de ces lieux d'agrément dont elle est appelée à payer les dépenses:

Pourrait-on avoir un parc national dans le sud de la Saskatchewan,—non pas dans l'est, aux environs d'Assiniboia,—mais quelque part, dans la partie méridionale de la province?

L'hon. M. STEWART: J'étais sur le point de dire qu'il serait assez difficile, même dans la Saskatchewan, de créer un parc beaucoup plus rapproché que celui de Banff. Je puis apprendre à mon honorable ami que quelques-uns des visiteurs de Banff s'y rendent dans des automobiles Ford. On leur procure des moyens de campement. J'ai été vraiment étonné de constater combien de gens campent de cette manière et visitent le parc de Banff à très peu de frais. Nous nous proposons de faire quelque chose dans le sud de la Saskatchewan, dans la circonscription de mon honorable ami, à Estevan et à Vidal, où nous faisons des préparatifs pour créer un parc qui